



17/02/2023

291M€ versés en Intéressement et Participation en 2023

Grâce aux accords signés par SUD, les bons résultats financiers d'Orange en 2022 génèrent les enveloppes d'Intéressement et de Participation, dont les points de repères individuels viennent d'être communiqués par la direction.

Résultats Orange 2022 - Montants individuels d'intéressement et de participation versés en 2023 *							
Rémunération annuelle	Intéressement 2022	Ecart 2022/2021**	Participation 2022	Ecart 2022/2021	TOTAL 2022	Ecart 2022/2021	Ecart 2022/2021 en %
20 000 €	2 100 €	-18 €	1 000 €	80 €	3 100 €	62 €	2,0%
30 000 €	2 240 €	-8 €	1 030 €	80 €	3 270 €	72 €	2,3%
40 000 €	2 380 €	-8 €	1 270 €	100 €	3 650 €	92 €	2,6%
50 000 €	2 510 €	-8 €	1 510 €	110 €	4 020 €	102 €	2,6%
60 000 €	2 650 €	2 €	1 750 €	130 €	4 400 €	132 €	3,1%
70 000 €	2 790 €	2 €	1 980 €	140 €	4 770 €	142 €	3,1%
80 000 €	2 920 €	2 €	2 220 €	160 €	5 140 €	162 €	3,3%

*pour un salarié à temps plein et sans absence en 2022

** par rapport à l'addition intéressement + intéressement exceptionnel en 2022

Intéressement

L'enveloppe d'intéressement pour les salarié.es Orange SA s'élève à **164M€** en 2022, soit 4,57% de la masse salariale, enveloppe en légère baisse de -1,2%.

Les montants moyens par salarié.e vont de **2100€ à 3000€** environ, quasiment stables par rapport à 2021, où pourtant un intéressement exceptionnel avait été décidé par le Conseil d'Administration.

Cette stabilité s'explique par une masse salariale (-4,4%) et des effectifs (-7,2%) qui baissent plus vite que l'enveloppe d'intéressement.



Participation

L'enveloppe de participation pour les salarié.es du groupe en France s'élève à **127M€** en 2022, soit 2,98% de la masse salariale, enveloppe en hausse de 4,4%.

Les montants moyens par salarié.e vont de **1000€ à 2200€** environ, en hausse de 80€ à 160€ par rapport à 2021.

Un partage de la valeur à accentuer en faveur des salarié.es

Au total, Orange va verser 291M€ en intéressement et participation, soit entre 6 et 15% de la rémunération annuelle. Alors que certains syndicats se surimpliquent pour votre épargne salariale dans la virtualité des marchés financiers, SUD se félicite de ces sommes réelles.

Cependant, Orange devrait verser 1,9Mds€ de dividendes en 2023 et 2Mds€ par an dès 2025 ! La stratégie annoncée par Chrystel Heydemann, qui vise surtout à augmenter la rentabilité d'Orange, doit aussi mieux partager la valeur au profit des salarié.es qui la créent !

SUD revendique des augmentations de salaire importantes en 2023 et les recrutements indispensables pour combler les départs massifs sur le cœur de métier Orange !